	PAGES.
Montant des, et comment garanti	42
Quant à leur remboursement	43
Publication des états y relatifs	43
Billets et lettres de change, droits sur, acte amendé	54
Bois de construction, marques sur les	97
Tous les bois devront être marqués	97
Marques enregistrées par le ministre d'agriculture	97
Droits conférés par l'enregistrement, honoraires, etc	99
Doubles et halices Vein Phares	68
Bouées et balises. Voir Phares	00
Dunalo, Lac nuron et Grand Tronc—Chemins de ler de—Convention de	166
février 1870, ratifiée	100
	105
CANADA Central, chemin de fer du—Acte y relatif	187
Canaux. Voir Caughnawaga—Ontario et Erié.	
Caughnawaga, canal de, sa construction	115
Incorporation, pouvoirs, ligne du canal, etc	115
Sujet aux ordres du gouverneur en conseil quant au canal Chambly.	119
Terrains et leur évaluation	120
Peine imposée pour dommages aux travaux, etc	127
Capital, pouvoir d'emprunter, assemblées des directeurs, etc	128
Versement des actions, confiscation, transfert, officiers, etc	133
	136
Péages, comptes, dividendes, etc	140
Délai pour commencer et achever les travaux, etc	140
Cautionnement à donner par les officiers du Canada, acte amendé	30
Certificats aux capitaines et seconds. Voir capitaines et seconds	63
Chemins de fer. Voir Grand Tronc—Buffalo et Lac Huron—Grand	•
Occidental—Détroit, tunnel sur la rivière—Canada Central—	
Grande Jonction—St. François et Mégantic, international—Mont-	
réal et Champlain, Jonction—Québec et Nouveau-Brunswick.	
Collingwood, corporation de, autorisée à prélever des droits à la rivière au	
	111
Castor	56
Commerce de cabotage en Canada, acte y relatif	
Ne peut être exercé que par des navires anglais	
Le gouverneur en conseil peut exempter les navires des pays	
étrangers qui accordent les mêmes priviléges aux navires	~ >
anglais	57
Mise en vigueur de l'acte	57
Quant aux traités	57
Commissions de milice, acte pour faciliter l'apposition du seing aux com-	=0
missions de milice	78
Conspirateurs contre la personne et le gouvernement de Sa Majesté, leur	
omeetation	3
Convictions par les juges de paix. Voir convictions sommaires	82
Convictions et ordres sommaires, acte amendé	8 2
Appel accordé en chaque cas, à certaines conditions	83
Sect. 71 de 32, 33 V., c. 31, amendé	. 84
Rapports des convictions, etc., quand et comment faits	. 84
Formule de l'avis d'appel	85
Formule de l'avis d'appelCrédits et subsides pour 1869-70 et 1870-71	. 5
Cruauté envers les animaux, acte amendé	. 86
Cuirs et peaux crues, acte concernant l'inspection des amendé	